



La préfète de la région Picardie

Le Président du Conseil général de la Somme

Préfète de la Somme

Avis de la commission de sélection des appels à projets des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence conjointe de l'autorité compétente de l'Etat et du Président du Conseil général dans le département de la Somme.

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de prévention et de protection pour l'enfance, l'adolescence et la famille il est prévu la création d'un service d'AEMO renforcée, un appel à projets a été lancé pour la création de ce service renforcée , référencé AAP2014-001.

La commission de sélection d'appel à projets, réunie le 10 décembre 2014, a établi la liste de classement suivante des projets :

- 1) - Association AYLIF
- 2) - Fondation Apprentis d'Auteuil

Conformément à l'article R313-6-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission de sélection d'appel à projet.

Elle fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs du Département et au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Somme et sur le site Internet du Conseil général de la Somme.

Cet avis constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise ultérieurement conjointement par l'autorité compétente de l'ETAT et le Président du Conseil général dans le Département de la Somme.

Amiens, le 27 JAN. 2015

La Co-présidente de la Commission pour
l'Etat

Marie -Dominique THIEBAUT-ROUSSON

La Co-présidente de la Commission pour Le
Conseil général

Catherine QUIGNON